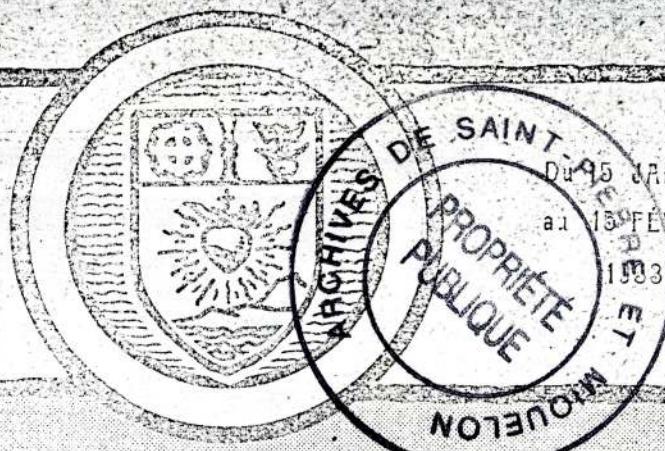
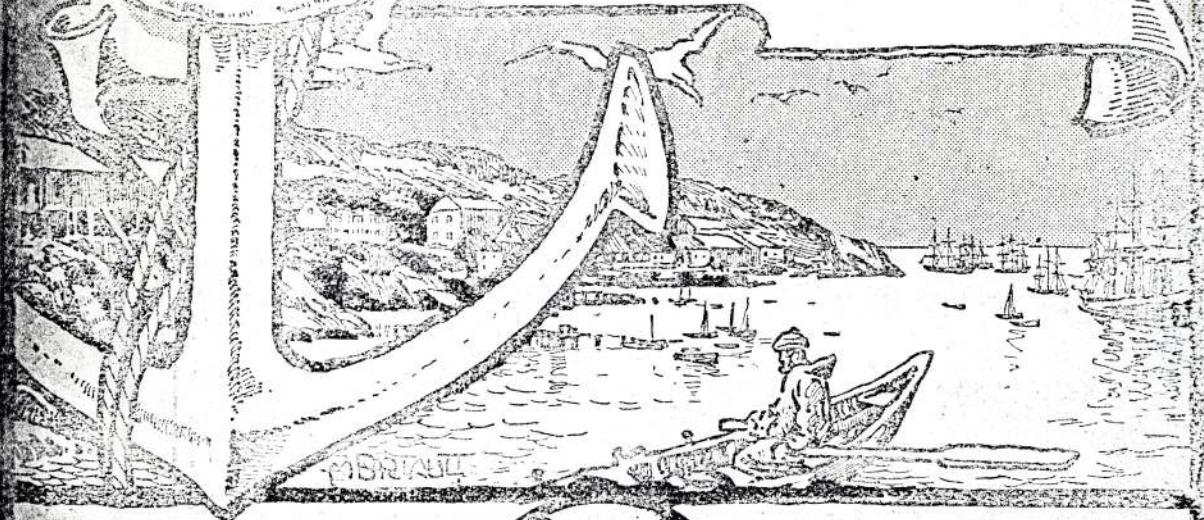




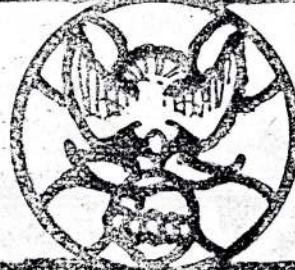
N° 109



# LE FOYER PAROISSIAL



ABONNEMENT  
(envi par la Poste)  
FRANCE . . 10 fr.  
ETRANGER . . 15 fr.



ADMINISTRATION  
au Presbytère  
de Saint-Pierre



## Evitez l'Indigence à 65 ans

Procurez-vous le confort et l'indépendance pour vos vieux jours avec l'argent que vous pourriez facilement épargner sur votre salaire,

### La POLICE IMPERIAL A RENTE DE RETRAITE

Assurer est heureux résultat. De plus avez-vous songé ce que deviendraient les vôtres si vous mourriez prématurément ? C'est une question que tout homme prudent doit se poser. Si vous n'y pourvoyez pas, votre négligence peut entraîner des conséquences pour le moins aussi graves que celle de la misère dans le vieil âge.

Vous pouvez vous prémunir contre ces deux éventualités — les deux plus grandes de la vie humaine — au moyen d'une police de l'IMPERIAL.



Pour détails complets s'adresser à :

**M. Pierre ANDRIEUX, Représentant spécial  
de l'Imperial Life Assurance Company of Canada.**



# LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

## Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

## ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

## Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

## Outils tous genres

Marque « Stanley »

## Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

## AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins  
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



:- Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs :-

Vous n'obtenez pas complète satisfaction de vos photos si vous n'avez pas d'agrandissements de vos clichés favoris.



*Let Us Make*  
**ENLARGEMENTS**  
*from your Best Negatives*

L'agrandissement vous donne souvent des détails que vous ne distinguez pas avec vos photos de petits formats.

Nous nous chargerons de vous faire des agrandissements de bonne qualité, promptement et à des prix modérés.

Leon BRIAND  
Photographe  
SAINT-PIERRE



## Service paroissial et Renseignements divers

**I**NSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

**C**ONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

**B**APTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

**P**ARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur », c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

**M**ARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. — Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

**C**OMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de miel de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**M**ALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

**F**UNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

**B**BLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



## Calendrier du Mois de Février 1933

2 Jeudi. — Purification de la Ste Vierge. (Par Indult du Saint-Siège, la solennité est renvoyée au dimanche 5 février.)

Anniversaire de la mort (1852) du Vénérable Serviteur de Dieu François-Marie Paul Libermann, un des Fondateurs de la Congrégation du St-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. — A 8 h., messe de la Ligue Eucharistique. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut. — A 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du St-Sacrement.

3 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois. — St Blaise, év. et mart. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

4 Samedi. — St André Corsini, év. et conf. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

5 Dimanche. — Solennité de la Purification de la Sainte Vierge. — Avant la messe de 10 h., bénédiction des Cierges. — Exposition du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres. — Après les vêpres procession mensuelle du Rosaire. Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

6 Lundi. — St Tite, év. et conf. — Anniversaire de l'élection de N. S. P. le Pape Pie XI (1922).

8 Mercredi. — 2<sup>me</sup> du mois. — Le soir, à 8 h.  $\frac{3}{4}$  Radio : Causerie par un Père.

11 Samedi. — Fête de l'Apparition de la Ste Vierge à Lourdes (1858). — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

12 Dimanche de la Septuagésime. — 11<sup>me</sup> Anniversaire du couronnement de N. S. P. le Pape Pie XI.

14 Mardi. 2<sup>me</sup> du mois. — St Valentin, p. et mart. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

15 Mercredi. — 3<sup>me</sup> du mois. — SS. Faustin et Jovite, mart. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., instruction et salut.

19 Dimanche de la Sexagésime. — 3<sup>me</sup> du mois. — A la messe de 8 h., communion des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur.

22 Mercredi. — 4<sup>me</sup> du mois. Le soir, à 8 h.  $\frac{3}{4}$ , Radio : Causerie par un Père.

24 Vendredi. — St Mathias, ap. — Le soir, à 7 h., chapelet et salut.

25 Samedi. — A 7 h., messe et communion des E. de M. — Le soir à 6 h. chapelet et salut.

26 Dimanche de la Quinquagésime. — 4<sup>me</sup> du mois. — A la messe de 8 h., communion des garçons. — Après la grand'messe, le T. S. Sacrement sera exposé pour les prières dites des *Quarante Heures*. — A 2 h., vêpres et chapelet. — A 6 h., complies et procession du T. S. Sacrement à l'intérieur de l'église. — A 9 h., adoration nocturne pour les hommes dans la chapelle du Sacré-Cœur.

27 Lundi. — Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement — Le soir, à 6 h., complies et bénédiction. — A 9 h., adoration nocturne pour les hommes.

28 Mardi. — Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement. — Le soir, à 6 h., complies et bénédiction.



# LA BONNE SAGE

## Les Sacrements

### Le MARIAGE (Suite).

Dans l'intérêt supérieur des bonnes mœurs, l'Eglise a établi un certain nombre d'empêchements dont les uns, qu'on nomme prohibants, atteignent seulement la licéité du contrat, et dont les autres, appelés dirimants, portent sur l'essence même du contrat et le rendent nul.

A cette dernière catégorie se rattachent les empêchements résultant de la consanguinité ou de l'affinité entre les futurs époux ; ils ont été portés dans l'intérêt physique et moral des familles et des races.

Nul ne doit donc contracter mariage sans avoir préalablement obtenu de l'Eglise la dispense des empêchements qui l'atteindraient, — Si l'on cache quelque empêchement dirimant, le contrat est frappé de nullité radicale : on est donc la première victime de sa dissimulation.

Enfin, pour que le mariage soit valide il ne doit pas être entaché de clandestinité : il doit être contracté en face de l'Eglise, c'est-à-dire en présence d'un prêtre investi du pouvoir de la représenter en cette circonstance et assisté de deux ou trois témoins.

En cas de péril de mort, le mariage peut être contracté validement, devant tout prêtre délégué ou non par l'Autorité ecclésiastique, assisté de deux témoins.

Si, dans quelque pays, il est impossible de trouver un prêtre, pendant un mois, le mariage peut être fait devant deux témoins par le consentement libre et formel des époux. L'acte devra en être dressé plus tard dans les registres de la paroisse ou de la Mission.

Quant aux non-catholiques, baptisés ou non-baptisés, ils ne sont pas tenus d'observer la forme catholique des fiançailles et du mariage ; et l'Eglise tient leur union pour valide, pourvu qu'elle ne soit entachée



d'aucun des empêchements posés par l'autorité légitime (unité, indissolubilité, etc.) et soit faite devant témoins.

Il y a, pour la solennité du Mariage, des temps prohibés par l'Eglise : c'est depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au lendemain de Noël, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au lendemain de Pâques. Si l'on ne pouvait différer, une dispense serait accordée.

Parfois, pour retarder le mariage, on prétexte les frais : dans aucune paroisse catholique on ne refuse de marier gratuitement ceux qui le demandent.

(A suivre)

Mgr A. Le Roy.

## Actes Paroissiaux

(DU 15 DÉCEMBRE AU 15 JANVIER 1933)

### BAPTÊMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 12 décembre : ROPERS, Jeannine-Marie-Victorine. Parrain : Victor Lemétayer ; marraine : Victorine Reux. — Le 18 décembre : DÉRIBLE, Rita-Yvonne-Marie. Parrain : François Kello ; marraine : Bernadette Lasalle. — GERVAIN, Francis-André. Parrain : Pierre Gervain ; marraine : Marie Gervain. — Le 25 décembre : LEBAILLY, Mariette-Joséphine-Rita. Parrain : Pierre Lebailly ; marraine : Marie Arthur. — Le 1er Janvier : BASLÉ, Noëlla-Lucie-Jeanne. Parrain : Jean Heudes ; marraine : Henriette Hacala. — Le 3 Janvier : BRY, Joseph-Arsène. Parrain : Jacques Bry ; marraine : Louise Roblot. — Le 5 janvier : CORMIER, Rita-Aimable-Marcelle. Parrain : Marcel Cormier ; marraine : Aimable Carpendéguy. — Le 8 janvier : HALEY, Rita-Marion. Parrain : Raymond Planté ; marraine : Liliale Apestéguy. — ARROSSAMÉA, André-Georges-Francis. Parrain : Pierre Fitzpatrick ; marraine : Marguerite Dérible. — SIMON, Emile-Jules-Louis. Parrain : Emile Delisle ; marraine : Louise Arthur. — SERIGNAT, Yvonne-Andrée-Augusta. Parrain : André Dodeman ; marraine : Augusta Borthayre. — CLAIREAUX, Eugène-Pierre-Auguste. Parrain : Eugène Claireaux ; marraine : Marie Madé.*

### MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement

*Le 12 janvier : MIADONNET, Jean-René et RENOUX, Simone-Marie. — Le 14 janvier : HEUDES, Jean-Ernest-André, et HACALA, Henriette-Joséphine.*

### SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne.

*Le 23 décembre : MONLUISON, Eddie, 26 ans. — Le 9 janvier : BERTIZ, Jean-Alexandre, 73 ans.*



# LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL (10<sup>me</sup> Année).

ABONNEMENT. — FRANCE : 10 F. (BIENFAITEURS : 20 F.)

ETATS-UNIS : \$ 1.00 — CANADA : \$ 0.80

Le Numéro : 0 fr. 80 — Dépôt à St-Pierre chez M. A. Briand.

N. B. — Les Abonnements sont annuels et partent du mois de Janvier.

A St-Pierre, ils peuvent être payés à Mlle Jeanne Gloanec; à l'Île-aux-Marins et à Miquelon, à M. le Curé.

Nos Abonnés de France et de l'Etranger voudront bien en adresser le montant — *le plus tôt possible* — par un mandat ou une lettre recommandée, au Directeur du F. P. à Saint-Pierre (Îles St-P. et M.)

— En cas de changement de domicile, prière de nous en aviser sans retard et d'envoyer 1 fr. pour frais d'impression d'une nouvelle adresse.



# ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 DÉCEMBRE AU 15 JANVIER 1933)

*Port de Saint-Pierre* — Les entrées, du 15 décembre au 15 janvier, ont été de 18 vapeurs et 8 voiliers.

*Tragique accident.* — Le mercredi 21 décembre, la vedette «Walter Junior» quittait le Barachois vers 3 h. de l'après-midi ; ce bateau marche à la voile et au moteur. La mer était mauvaise et le froid se faisait sérieusement sentir. Au moment de prendre la passe entre St-Pierre et le Grand Colombier, le matelot Eddie Moulaison, un Canadien-Français de 26 ans, perdit pied en manœuvrant le foc et tomba à la mer. L'équipage s'empessa au secours du malheureux, mais le sauvetage demanda près de cinq minutes. La congestion avait fait son œuvre fatale et l'on ne ramena sur le pont qu'un agonisant. Le «Walter Junior» fit demi-tour aussitôt et rentra au plus vite à St-Pierre, mais les docteurs, appelés en toute hâte, ne purent que constater le décès.

L'inhumation a eu lieu le vendredi matin 23 décembre. Deux oncles du détunt, faisant partie de l'équipage, assistèrent aux funérailles. — R. I. P.

*A la Radio.* — Mercredi, 14 décembre, continuation des causeries si appréciées du P. Marnas sur le lieutenant Jacques d'Arnoux.

Après l'avoir suivi sur les champs de bataille de Champagne et de Verdun, après avoir assisté à ce tragique combat aérien contre *Fantôme-As*, nous le retrouvons dans une chambre d'hôpital où, soixante mois durant, il est martyrisé et dans son corps et dans son âme. Et ne croyez pas que ce soit fini. « Je quitte l'hôpital, dit-il, et je ne suis pas guéri. Quand guérirai-je ? Qu'importe... »

D'une lettre reçue récemment de son héros, le Père nous lit, en terminant les lignes suivantes : « Il ne faut pas avoir peur de la souffrance, elle est un bienfait pour qui veut lui donner son véritable sens. Dites à mes frères qui sont accablés qu'il n'est pas de douleur qui ne puisse être galvanisée par la prière et les sacrements. » Leçon magnifique donnée par un maître et dont nous essaierons de faire notre profit.

— Mercredi, 28 décembre. C'est le Père Letourneau qui en deux tableaux



bien brossés nous montre la nécessité de l'assistance au catéchisme.

Voici d'abord les enfants de Paris recueillis pour la Communion solennelle dans l'Œuvre d'Auteuil. Les parents les ont confiés au prêtre... Mais, par une faiblesse coupable, plusieurs écoutent les doléances de leurs enfants, privés, pour deux ou trois mois, de la grande liberté de la rue ; et ils les retirent sans instruction sérieuse, sans communion.

En regard, c'est le spectacle de deux bons vieux catéchumènes du Congo, l'homme et la femme. Leur tête fatiguée se refuse longtemps aux connaissances indispensables. Les fêtes passent et le Père ne les trouve pas assez instruits. Quand, enfin, leur persévérance reçoit sa récompense, quand l'eau sainte les fait enfants de Dieu, leur joie se manifeste par de modestes présents qui touchent jusqu'au fond de l'âme le Missionnaire.

Mercredi, 11 janvier. — Il s'agit cette fois du Père Bourjade avec lequel le Père Poisson nous fait faire connaissance.

Est-elle assez extraordinaire, cette vie si courte d'aviateur et de missionnaire ! Et comme elle nous fait toucher du doigt l'action profonde de la vocation sur une âme ! Bourjade est artilleur en 1914, il passe aux « crapouillots », puis demande l'aviation : le danger l'attire et cette pensée le guide que, se destinant aux missions d'Océanie, il pourrait là-bas utiliser l'avion pour son œuvre d'apostolat. Et dans l'azur, l'avion du Sacré-Cœur, protégé par Ste Thérèse, fait prouesse sur prouesse.

La paix est signée. Bourjade reprend silencieusement ses études. Bientôt il s'embarque. Sa vie de missionnaire dure 3 ans..., et il meurt en murmurant : « La rose s'effeuille ». On se réjouit au contact des héros et des Saints.

Noël. — Le temps assez doux permet l'assistance la plus nombreuse. L'église est comble... et tout le monde est recueilli.

Minuit. — Voici la Pastorale d'Arifon, unissant dans un agréable ensemble les voix argentines des enfants du Collège et les voix plus graves d'un groupe d'hommes de bonne volonté. Lentement Mgr Heitz, notre vénéré Préfet Apostolique, revêt les ornements. Puis la messe commence. Elle se déroulera dans la splendeur accoutumée. Un point noir, cependant : c'est l'éclipse de la lumière électrique. Oh ! un rien ! le temps de remplacer un « bouchon » trop faible. Cela nous a permis de constater que la chorale des hommes, surprise au milieu du Gloria d'une messe de Boyer, était à la hauteur des circonstances.

La communion eut lieu pendant la seconde messe de Mgr. Pour fêter la naissance de l'Enfant-Dieu, près de 1300 personnes tinrent à s'approcher de la Table Sainte... Et 3 heures sonnaient lorsque, doucement, « Thélot » s'évanouit.

Pourquoi faut-il que certains jeunes gens promènent bruyamment leur

joie à travers les rues endormies, au grand ennui des habitants paisibles.

*Arbres de Noël dans les écoles chrétiennes.* — Le mercredi, 28 décembre, les petits Collégiens en vacances se retrouvèrent tous réunis auprès de l'arbre de Noël. Mgr Heitz, préfet apostolique, reçut leurs vœux attristés par la pensée de son prochain départ, et leur répondit avec sa coutumière amabilité. Quelques chants et monologues agrémentèrent cette réunion intime, puis ce fut le tirage des lots. Les enfants reçurent avec un petit jouet, qui un cantique ou un dictionnaire, qui un plumier, une troussse ou même une gibecière. Ce fut la joie... un peu trop expansive, mais si vraie, si spontanée !

A Sainte-Croisine, il fallut deux arbres, étant donné l'exiguité des locaux pour le nombre des enfants, et la distribution n'eut lieu que le 3 janvier. Mais une distribution qui ne chôma pas depuis la mi-décembre, c'était celle, discrète et délicate, tant au Collège qu'à Ste-Croisine, de chaussures et vêtements de toutes sortes. Ainsi furent employés utilement les dons si généreux pour lesquels nous tenons à exprimer à nos chers paroissiens nos sincères remerciements.

Que les dames quêteuses veuillent bien trouver ici encore l'expression de notre reconnaissance.

*La parole de Mgr le Préfet Apostolique au 1er janvier.* — Aux deux premières messes les Pères, lurent *les Souhaits du Père des âmes* parus dans le N° précédent du *Foyer*.

A la grand'messe, Monseigneur tint à s'exprimer lui-même. Il fit comme chaque année le bilan des mois écoulés, insistant sur le travail profond de vie chrétienne qu'atteste en particulier l'énorme augmentation des communions de dévotion : 46.000 au lieu de 28.500. Puis, regardant vers l'avenir, il exprima son espoir que les différentes confréries, bien vivantes en ce moment, progressent pour le bien général. Enfin il fit allusion au bruit qui circulait déjà depuis plusieurs semaines, de son prochain départ ; et il annonça qu'en effet, pour raison de santé et pour s'occuper plus directement de questions importantes comme celle des *Oeuvres de Mer*, il partirait pour France au prochain courrier, laissant la direction de la Préfecture à son Pro-Préfet, le R. P. Poisson.

*Le départ de Monseigneur.* — Le « Belle-Isle » était attendu pour le vendredi, 13 ; mais par suite du mauvais temps il ne put entrer au port que le lendemain à l'aube.

M. J. Lalaune vint gracieusement en automobile chercher Monseigneur vers 9 h. 1/2, tandis que M. Morazé, toujours dévoué, s'occupait des bagages. La température sans être dure n'invitait pas à un long séjour sur le quai, cependant un certain nombre de Messieurs aussi bien de l'Administration





que de la ville vinrent présenter leurs hommages à Monseigneur ; de m les Dames zélatrices se firent un devoir de saluer Sa Grandeur. Monsieur le Gouverneur voulut témoigner à Mgr HEITZ sa vive affection non seulement en l'entretenant longtemps dans le salon du « Belle-Isle » mais encore en assistant au départ. M. le Maire, plusieurs membres du Conseil municipal et le Conseil de Fabrique représentaient officiellement la population. Je m'en voudrais d'oublier qu'il y avait là également tous les petits Collégiens et bon nombre d'enfants de nos chères Religieuses. Celles-ci accompagnaient aussi au bateau la chère Sœur St Omer qui, après six années de bons services à l'Hôpital allait prendre en France un repos mérité.

Que l'Etoile de la Mer guide heureusement notre cher voyageur et la bonne Religieuse qui l'accompagne.

*Dans le monde des pilotes.* — Cette corporation si active du port de Saint-Pierre avait jusqu'ici vécu sous le régime de la liberté... et de la concurrence. Il semble bien que cette période a vécu. Les quatre pilotes s'accordent pour se partager le travail... et les gains.

*Mouvement des passagers.* — ARRIVÉS, sur le « Belle-Isle » : M. A. Briand. — sur le « Sylvia » : M. R. Coussart.

PARTIS, le 14 janvier, par le « Belle-Isle » : Mgr Ch. Heitz ; M. R. Briand ; Sœur St Omer. — Le 15 janvier, sur le « Sylvia » : M. et Mme P. Lespagnol M. et Mme L. Nédellec ; Mlle A. Arthur.

---

## COURS DE CATÉCHISME

pour les Enfants des Ecoles Communales.

---

I. PETIT CATÉCHISME, pour les enfants qui auront *sept ans* dans le courant de l'année : *une fois par semaine*.

II. CATÉCHISME PRÉPARATOIRE, pour les enfants qui auront *onze ans* dans le courant de l'année scolaire : *deux fois par semaine*.

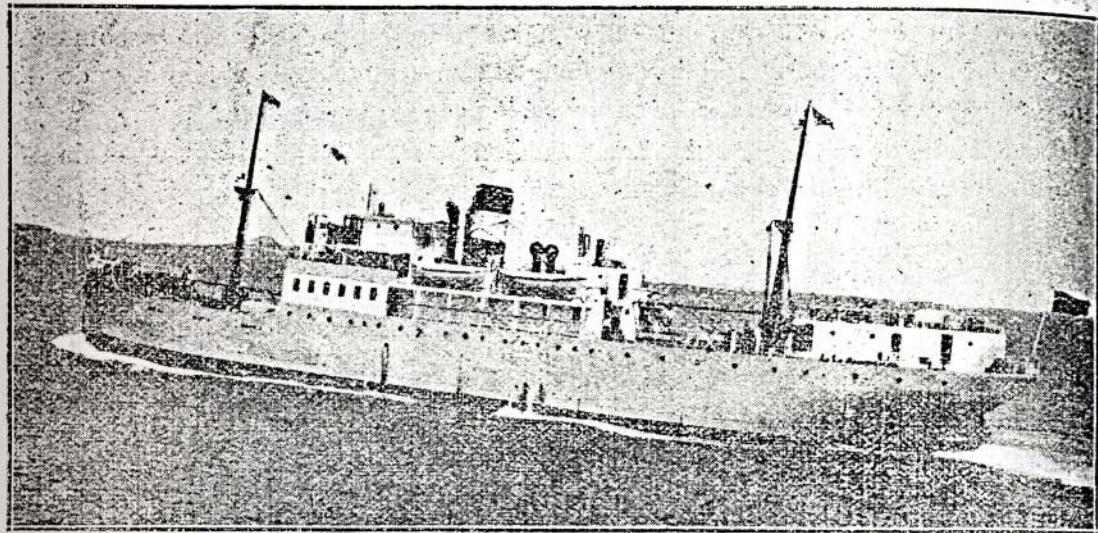
III. CATÉCHISME DE LA COMMUNION SOLENNELLE, pour les enfants qui auront *douze ans* dans le courant de l'année scolaire, après avoir suivi pendant un an le catéchisme préparatoire : *deux ou trois fois par semaine*.

IV. CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE, pendant deux ans après la Communion solennelle : *une ou deux fois par semaine*.

---



# Le vapeur postal S. S. « BELLE-ISLE »



LE S. S. « BELLE-ISLE » ENTRANT EN BAIE DE ST-PIERRE.

CLICHÉ L. BRIAND.

REPRODUCTION INTERDITE

Le vapeur « Belle-Isle » a été construit à Newcastle, par la Compagnie SWAN HUNTER et WIGHAM RICHARDSON Ltd., en 1932. Son tirant d'eau est de 15 p. 1/2. Son tonnage brut et net est de 1959 t. et 1159 t.

Ce vapeur marche au mazout avec une vitesse de 14 nœuds. L'aménagement est prévu pour 65 passagers de 1<sup>re</sup> classe et 20 passagers de seconde classe. Les cabines sont spacieuses, éclairées et bien aérées. Des couleurs différentes ont été choisies pour la décoration de chaque cabine. Il y a en plus deux cabines de luxe avec petit salon et salle de bain attenants. Le pont-promenade permet aux passagers de jouir du coup d'œil, tout en étant à l'abri du vent frais de la mer. Lorsque le temps est beau, les larges baies ouvertes laissent pénétrer le grand air du large, pendant que chacun lit, écrit ou se repose à volonté.

Les amis des cartes ont, à leur disposition, tables et fauteuils confortables. Un salon de musique permet aux amateurs de se rassasier de mélodieux accords. La bienveillance des officiers laisse à tous la liberté de formuler sans crainte leurs réclamations. Le personnel est très affable et prévient avec complaisance les désirs des voyageurs. Une aimable nurse distribue à tous ses bons soins avec un zèle infatigable.

La salle à manger, vaste et aérée, est disposée pour le plus grand confort

des passagers. La nourriture abondante et bien préparée est servie par un personnel bien stylé. Les moyens de sécurité de ce vapeur sont assurés par un poste de T. S. F. et de nombreux appareils à incendie. L'équipage comprend 38 hommes, parlant le français et l'anglais. Le « Belle-Isle » a pour port d'attache Halifax, au Canada.



## Chronique de l'Île-aux-Marins

(DU 15 DÉCEMBRE AU 15 JANVIER 1933)

**SÉPULTURE.** — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, *Le 27 décembre* : Jeanne FERON, née Quédinet, 69 ans.

\*\*\*

*Une bonne nouvelle.* — C'est que, enfin, les acheteurs se présentent et offrent des prix convenables pour la morue, 50 fr. pour la morue verte et de 75 fr. à 95 fr. le quintal, pour la morue sèche, suivant la grosseur et le degré de séchage. Cela paie un peu le travail de nos braves pêcheurs. Que Dieu en soit loué !

*Exode.* — Comme chaque année, plusieurs familles de l'Île sont allées passer l'hiver à la capitale : nombre de maisons restent maintenant vides et froides. Ce n'est que de temps à autre que les villégiaturistes y font une apparition. Ils trouvent sans doute là-bas plus de confort ; puissent-ils aussi y donner le bon exemple de la fidélité à leurs pratiques religieuses !

*L'Arbre de Noël.* — Ce fut le 5 janvier, une véritable fête de famille, présidée à l'« Etoile » par M. le Maire de l'Île. Evidemment, grande fête surtout pour les petits, qui ouvraient de grands yeux devant le stock important de lots qui s'alignaient. Fête aussi pour les grands, car chantres et chanteuses, tous si dévoués, y prirent une part active et aussi.. réceptive. Et même les assistants participaient ensuite à une loterie-surprise, qui plus d'une fois déchaîna l'hilarité générale. En tout cas, merci de tout cœur aux généreux donateurs de St-Pierre et de l'Île : ils ont fait des heureux.

### A Vendre à Saint-Pierre :

Poney, cabriolet et traîneau en bon état. — *S'adresser à M. P. Saillard.*



### Remerciements.

Monsieur et Madame Jacoillot, Institueurs à l'Île-aux-Marins remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté au service religieux qui a été célébré à l'Île le 11 janvier, et toutes celles qui ont témoigné de la sympathie pour la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver.

## Un peu de notre Histoire (103).

1821 (*Suite*)

Dans le cours de l'automne 1819, M. Feillet, chargé du Service de Miquelon avait fait commencer par quelques habitants de la localité, le débâlement du goulet ; il se conformait en cela aux instructions ministérielles adressées au chef de la colonie à la suite du mémoire du commandant Bourrilhon dont nous avons déjà parlé.

Le rapport qu'il rédigea sur ce travail préliminaire et les conditions dans lesquelles il pourrait être utilement repris et promptement achevé avait été adressé au Département par M. Fayolle. Dans sa lettre de transmission du 13 novembre 1820, le chef de la colonie insistait sur la nécessité d'envoyer dès le printemps la main d'œuvre et le matériel nécessaires pour parachever l'œuvre commencée par M. Feillet.

Par dépêche du 30 avril 1821, le baron Portal faisait observer au commandant de la colonie que sa lettre du 13 novembre précédent ne s'expliquait pas d'une manière positive sur l'espèce d'ouvriers qu'il conviendrait d'employer aux travaux du goulet ni sur l'époque à laquelle ces travaux pourraient être achevés, enfin sur les matériaux, machines et outils nécessaires pour leur exécution. Il attendrait donc les renseignements demandés avant de prendre une détermination. Toutefois, ajoutait le ministre, « J'ai fait embarquer sur la « Charente » des outils que M. Turiault, commandant de la « Brestoise » a désignés comme pouvant être utiles, et cette goëlette a reçu un supplément d'équipage de dix hommes qui à son arrivée dans la colonie, [seront mis à votre disposition. S'il est possible, il sera aussi embarqué dans le même but un pareil nombre d'hommes en supplément sur le « Vigilant », et M. le Commandant de la marine à Rochefort vous marquera ce qu'il aura pu faire à ce sujet. M. l'Intendant vous adressera aussi une facture des outils chargés sur la « Charente ».

En réponse à cette dépêche, le chef de la colonie s'empressait, par lettre



du 24 juillet d'adresser au Département les renseignements demandés. Nous reproduisons ci-après en entier la lettre du commandant Fayolle qui n'est en somme qu'un long exposé des moyens qu'il conviendrait d'adopter pour parvenir à exécuter un travail durable.

« J'ai l'honneur d'accuser à V. E. réception de sa dépêche N° 5 sous ce timbre, par laquelle elle témoigne ses regrets de ce que je n'osais pas donné dans ma lettre du 13 novembre 1820 des explications positives sur l'espèce d'ouvriers qui convenait pour les travaux du goulet de l'Isle de Miquelon, et sur l'époque à laquelle ces travaux pourraient être achevés et sur les voitures et outils qu'il serait nécessaire d'envoyer de France.

Je m'étais borné l'année dernière à adresser à V. E. le rapport de M. Feillet et à demander 50 hommes pour être employés à ces travaux, mais afin de fixer à V. E. d'une manière plus positive sur l'importance d'un pareil travail, je vais avoir l'honneur de lui donner les renseignements qu'elle désire. »

(A suivre)

F. S.

---

## La population du globe L'Evangile dans le monde.

L'*Annuaire statistique*, publié par la *Société des Nations*, indique pour l'ensemble des hommes vivant sur terre le chiffre d'un peu plus de deux milliards. Ce nombre total se décompose ainsi :

ASIE : 1 milliard 103 millions.  
EUROPE : 506 millions.  
AMERIQUE : 252 millions.  
AFRIQUE : 142 millions.  
OCEANIE : 9 millions.

**Pour l'Europe**  
RUSSIE : 127 millions.  
ALLEMAGNE : 64 millions.  
GRANDE-BRETAGNE : 46 millions.  
FRANCE : 42 millions.

Si l'on recherche quel est, dans ces masses immenses, le nombre des catholiques, on est surpris de le trouver relativement faible. Voici d'après l'*Annuaire pontifical*, ce que chacun des continents compte de catholiques :

EUROPE.....	209 millions.
AMERIQUE.....	109 millions.
ASIE.....	16 1/2 millions.
AFRIQUE.....	5 1/2 millions.
OCEANIE.....	1 1/2 million.
TOTAL.....	341 1/2 millions.



### Avis.

Le Docteur et Mme G. Hardy, actuellement à Toulon adressent à leurs amis de St-Pierre et de l'Île-aux-Marins leurs vœux de bonne et heureuse année et les prient de croire à leurs sentiments les meilleurs.

## Chronique de Miquelon

(DU 15 DÉCEMBRE AU 15 JANVIER 1933)

BAPTÈME. — Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise,

*Le 15 décembre : HAMONIAUX, Eugène-Noël-Marie. Parrain : Eugène Lafargue ; marraine : Julie Poirier.*

\*\*

*La fête de Noël à Miquelon.* — Comme chaque année, la grande fête de Noël a été dignement et pieusement célébrée et cela, selon le rite traditionnel. Elle a commencé à 11 h. 1/2 par le chant d'un cantique, suivi de l'invitatoire ; puis la procession des enfants s'est mise en marche pour conduire le Petit Jésus à la Crèche.

Le temps était si beau que tous les paroissiens étaient là. Beaucoup s'approchèrent de la Sainte Table.

L'Eglise qui avait sa décoration des grandes fêtes était éclairée à la perfection par des centaines de bougies de toutes couleurs apportées dès l'avant-veille par les familles de Miquelon. Les chants furent magistralement exécutés, tant par les chantres que par la schola des enfants de Marie. Ce fut même un vrai régal d'entendre à nouveau les vieux cantiques de Noël dont plusieurs ne se trouvent plus dans les manuels modernes.

Nous avons la douce assurance que l'Enfant Jésus aura été content de sa fête à Miquelon.

*Au Foyer Sainte-Thérèse.* — Matinée récréative et Arbre de Noël. Ce sont les petits enfants de l'école maternelle qui en ont été les acteurs, le Jeudi, 12 janvier. Le spectacle qu'ils ont donné à leurs parents et amis qui se pressaient dans la salle du Foyer fut tout de grâce et de charme. Parmi les figurants, il y avait le petit Jésus à la tête blonde et bouclée, drapé dans une belle robe et des Anges aux ailes d'or. Ce fut une belle vision dont on gardera longtemps le souvenir.

Dans un coin de la salle se trouvait un bel arbre appartenant à la montagne quelques jours plus tôt. Il disparaissait presque sous les jouets et les choses

mes. Chaque enfant eut sa part, à sa grande joie et à celle de ses parents. Le Père Lucas, curé de la paroisse, remercia les Religieuses de leur dévouement et les généreux bienfaiteurs qui ont permis de faire tant plaisir aux plus petits de la Paroisse.

*L'hiver à Miquelon.* — Jusqu'à ce jour, il n'a rien de rigoureux. Quelques vagues de froid.. des grains de neige qui fondent à mesure et des tempêtes violentes qui secouent les petites habitations. Et pourtant il faudrait de la glace, de la neige qui durcirait pour permettre le drainage du bois. Mais Février n'est pas passé. Espérons.

**Confitures & Produits RAYMOND**

Qualité supérieure. - Prix modérés - Goûtez et comparez !

Le meilleur des **Ginger Ale** (Canada Dry)

**Mac-kintosh**, la pomme de table par excellence.

**Wyllie Barr Ross**, Glasgow :

**Biscuits fins en tous genres.**

A l'approche des fêtes, demandez ces divers produits  
chez votre fournisseur habituel.

**Dépôt chez H. A. PATUREL**

Agent pour St-Pierre et Miquelon.

**GRAND CHOIX**

**de Caoutchoucs - Bottes - Overshoes**

pour Femmes et Enfants

**Toiles pour parquet - Papiers et Toiles pour tapisserie**

Albert BRIAND

**A Vendre :**

- Une Villa, route de Savoyard. - *S'adresser à M. O. Lechevallier.*
- Un piano. - *S'adresser à Mlle R. Guibert.*
- Une Machine à coudre. - *S'adresser à Mme Vve D. Thébault.*
- Une Maison et terrain, situés rue du Réservoir.  
*S'adresser à M. H. Paturel-Couffon.*



**SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)**

**J. Nicolas,**

Vins et Liqueurs - Alimentation  
Articles de fumeurs - Sacs et papiers  
d'emballage - Cigarettes Nationales.

Le meilleur des reconstituants

**VIN DU CAP CORSE**

L. N. Mattei-Bastia

le seul véritable

**La « Morue Française »**

Armement à la grande pêche  
et au long cours.

Approvisionnements généraux.

**A. MAUFROY**

*Quai de la République*  
Commission - Représentation  
Importation - Exportation.

**PIERRE COGNY, rue Borda**

Epicerie - Liqueurs - Légumes  
Articles divers

**American House**

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

**C. P. Chartier et Cie,**

Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.

**L. James**

Commission - Représentation

**Joseph CAUTIER**

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

**Mile LEVAVASSEUR**

Choix de Tissus - Echarpes fourrure

**LA « MORUE FRANÇAISE »**

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

**Pierre LE TIEG**

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre  
Commissaires — Consignations - Denrées  
Vins et Spiritueux

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires.  
Entrepreneur en tous genres.

**A. Dugué**

Boucherie — Charcuterie — Légumes  
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

**C.P. Chartier et Cie,**

Vins et Spiritueux.

**Pension-Restaurant**

M<sup>me</sup> Cadet - Etcheverry,  
Quai de la Roncière.

**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

**A. S. Mac Millan**

General Contractor  
St-Pierre et Halifax



## SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.350.000 FRANCS

Rue du 11 Novembre

### Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

— CHARBON — CIMENT — BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES RADIOS AMÉRICAINS

“ NATIONAL ”

FOURNITURES DIVERSES POUR POSTES

LE RADIO EN STOCK ET SUR COMMANDE

Magasin de détail: Angle des Rues Nielly et du Maréchal Foch

## Julien MORAZE

Quai de la Roncière.

Armement — Commission — Consignation — Alimentation — Liqueurs  
Confections — Chaussures — Fournitures en tous genres  
Warehouse avec Quai

### REPRÉSENTANT

Champagne: Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement: Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement: Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime: The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie: Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins: The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil C° of  
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac “ NATIONALE ”

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil C° Ltd.

### — FREE AIR —

### SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

#### Louis Hardy Legrainvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims — Champagnes

Fournier-Demars de Bourges —

Liqueurs.

#### Farines

Demandez la marque

“ Royal Household ”

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills C°, Montréal

### ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

### HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE  
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

Machines à calculer « DALTON »

Représentants : La MORUE FRANÇAISE

Saint-Pierre

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie

Commission - Consignation

Grains et Farines en gros et  
en détail.

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,  
Tissus, Confections, Chaussures,  
Parfums de Luxe,  
Farines, Grains, Foin.

Chez Albert OZON

Gramophones - Saxophonie

Brunswick Panatrop

Eugène DAVID

Salon de Coiffure

Maison Claireaux

Rue Sadi-Carnot.



# VÊTEMENTS TIP TOP



Tous ces tissus  
sont de la meilleure  
qualité dans  
un choix des plus  
jolies nuances.

Le prix unique des vêtements  
TIPTOP est maintenant de

\$ 22.50

Les nouveaux tissus d'automne  
et d'hiver chez TIP TOP  
sont prêts !...

Et vous avez à votre disposition le catalogue des nouveaux modèles  
où vous pourrez choisir le complet ou le pardessus de votre désir.

Venez faire votre Choix Chez **Etienne DAGUERRE**

Agent exclusif de TIP TOP à SAINT-PIERRE & MIQUELON.

# LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

## Un Compte d'Epargne.

Il est toujours bon d'avoir un COMPTE d'EPARGNE dont les intérêts vous sont payés régulièrement et sur lequel il vous est loisible de tirer à un moment quelconque.

Un Compte d'épargne représente de l'argent disponible.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne toutes les opérations de Banque, y compris la vente des traites, les bons pour espèces, les chèques de voyageurs, les lettres de Crédit, etc.

Sans hésiter, venez nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé: 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

P. R. HAMEL

*Direcleur.*